

Camposol : ce qui change parce qu'on est à Murcie et pas à Alicante

La langue administrative est la même. Ce qui change, c'est la mairie, la région, et qui recouvre vos impôts locaux.

1 · Les papiers à réunir d'abord

Réunissez tout avant de commencer. Presque chaque étape de ce guide s'arrête sur un seul document manquant, et repartir de zéro coûte plus cher qu'attendre un jour.

- L'avis d'IBI, pour voir quel organisme l'émet : à Murcie, ce n'est pas le même que dans la province d'Alicante.
- La référence cadastrale de votre parcelle, qui à Camposol identifie aussi le secteur, et cela compte pour l'urbanisme.
- L'acte, et la nota simple si vous l'avez : dans les grands lotissements, la description au registre ne colle souvent pas à la réalité.
- Les statuts et procès-verbaux de votre entité de voisinage, si votre secteur en a une.
- L'attestation de padrón de Mazarrón, si vous vivez ici la plus grande partie de l'année.

2 · L'ordre des démarches

- 1 Situez-vous administrativement : Camposol appartient à la commune de Mazarrón, en Région de Murcie. Ce n'est pas la Communauté valencienne, et cela change les règles, les guichets et les délais.
- 2 Vérifiez qui recouvre votre IBI et vos ordures, et domiciliez auprès de cet organisme, pas auprès de celui que vous connaissez d'Alicante.
- 3 Si vous comptez louer à la semaine, le registre touristique qui vous concerne est celui de la Région de Murcie, via l'ITREM.
- 4 Si vous vivez ici la plus grande partie de l'année, inscrivez-vous au padrón de Mazarrón : la loi impose l'inscription dans la commune de résidence habituelle, et le médecin et l'école en dépendent.
- 5 Notez quel secteur du lotissement est le vôtre. Les réponses d'urbanisme et de services changent d'un secteur à l'autre.

3 · Les erreurs que nous voyons revenir

- S'appliquer ce qu'on lit sur Torrevieja ou la Vega Baja. C'est une autre région, et en matière de tourisme, de logement et de santé, ce n'est pas la même règle.
- S'inscrire dans une autre commune par commodité. Le padrón est celui du lieu où l'on vit habituellement, pas du plus pratique.

- Tenir pour acquis que ce qui valait pour le voisin vaut pour vous. À Camposol, le secteur change la réponse plus souvent qu'on ne croit.
- Ignorer l'entité de voisinage de votre secteur. Ses décisions touchent des services que vous utilisez tous les jours.
- Compter sur une visite urgente sur place. Camposol est à plus d'une heure de route de la Vega Baja, et aucune bonne volonté n'y change rien.

4 · Où vous le vérifiez vous-même

Pages officielles, vérifiées le 22/09/2026. L'administration change ses écrans sans prévenir : si quelque chose ne colle pas, c'est la source officielle qui fait foi, pas ce guide.

- **Ayuntamiento de Mazarrón**
<https://www.mazarron.es/>
- **Instituto de Turismo de la Región de Murcia (ITREM)**
<https://www.itrem.es/>
- **Sede Electrónica del Catastro**
<https://www.sedecatastro.gob.es/>
- **Ley 7/1985, el padrón del municipio donde se reside habitualmente**
<https://www.boe.es/buscar/act.php?id=BOE-A-1985-5392>

Si vous préférez que nous le fassions

Le même prix que dans la Vega Baja pour tout ce qui se fait par écran
+ 90 € quand une présence est nécessaire, groupée dans la tournée mensuelle

Ce qui se règle par écran se règle comme dans la Vega Baja ; le physique attend la sortie du mois, et le trajet se dit et se facture, il ne se cache pas dans le prix. Murcie n'est pas Valence : quand votre cas demande une gestoría de là-bas, nous vous le disons.

Une question ? Un message suffit

Écrivez-nous sur WhatsApp au **+34 613 13 87 84** (wa.me/34613138784) et une personne vous répond. Demander ne coûte rien et n'engage à rien.

Guide d'information, ni conseil juridique ni conseil fiscal. contact@holaowners.com · holaowners.com